


Tous les mois un nouveau numéro du Flash Info'. Toute l'actualité de Ville & Services, les projets, les évènements, les incontournables... Info, intox, on démêle le vrai du faux et on répond à toutes vos questions concernant l'Association.



REVEILLONS NOUS, IL Y A URGENCE P.1

PLAN D'ACTION CORRECTIF P.2 P.3

L'HERBE EST VERTE LA OU ON L'ARROSE P.4

EN JUIN ON ELARGIT SA ZONE DE CONFORT ET ON SE LA JOUE COLLECTIF!

Réveillons nous, il y a **urgence!**

C'est les mots - les maux - que l'on veut partager ce mois-ci et ainsi vous informer de la situation alarmante dans laquelle se trouve l'Association.

Nous pourrions faire le choix de l'Autruche, vous savez cette technique bien connue qui consiste à creuser un trou assez profond dans le sable, y mettre sa tête et attendre patiemment que l'orage passe ... HEUREUSEMENT nous ne sommes pas des **autruches** Nous sommes même plutôt décidés à prendre le taureau par les cornes et à faire ce qu'on fait de mieux:

PASSER A L'ACTION

Les chiffres parlent mieux que les longs discours

AU 30 AVRIL 2023

-8.45% d'activité c'est-à-dire: - 4 700 heures dont:

- **1 200 heures** auprès des publics âgés fragiles
- **2 600 heures** auprès des publics en situation de handicap
- **1 200 heures** auprès des clients directs

Seulement 59% des plans PCH sont réalisés et seulement 69% des plans APA sont réalisés.

En 25 ans d'existence, Ville & Services n'a jamais connu un niveau de réalisation aussi bas.

**QUELLES CONSEQUENCES ?
QUELS RISQUES ?
QUELLE CREDIBILITE ?**

Nous perdons la confiance du Conseil Départemental auprès duquel nous sommes engagés en délégation de service public.

Nous laissons les structures lucratives gagner du terrain et marchandiser à outrance la relation d'aide.

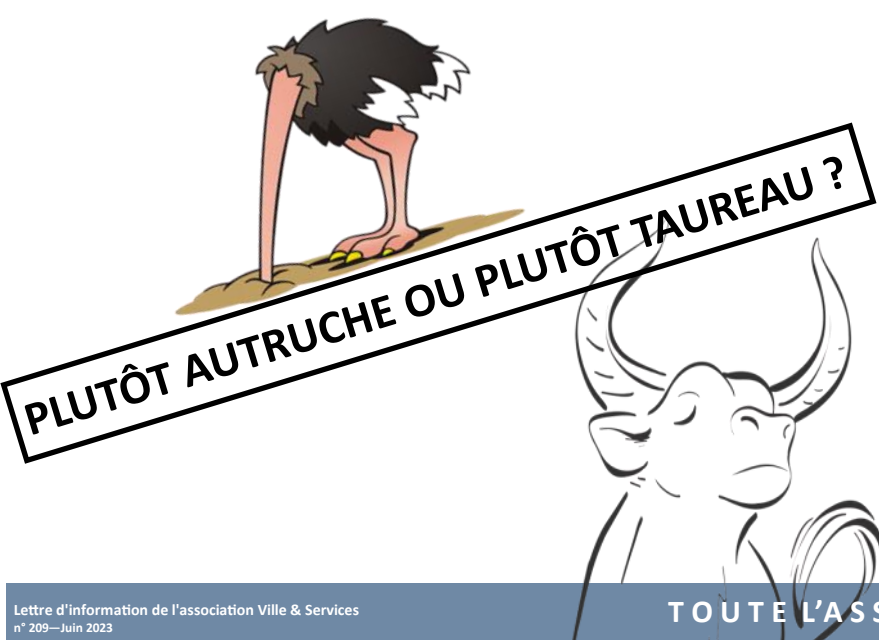
Nous n'assumons plus notre rôle d'acteur majeur de la prise en soin de la fragilité.

Nous risquons à terme de perdre des adhérents ...

... et donc de perdre des emplois...

... Contraints à remettre en causes les avantages salariaux que nous avons mis en place au sein de l'Association.

ALORS QUEL AVENIR POUR NOTRE ASSO' ?



PLAN D'ACTION CORRECTIF



Une Direction mobilisée, énergisée, et alignée avec l'ensemble de ses équipes !

1

DONNER LE SENS DONNER LA DIRECTION

Des projets nous avons ! Ils ont du sens, ils donnent du sens à nos métiers, à notre action, et ils font vivre nos valeurs et notre vision du prendre soin.

Mais les projets doivent avant tout être partagés et être portés par toute notre communauté professionnelle.

C'est dans cette perspective que toutes les équipes Projet, Secteurs, Intervention, Ressources Humaines, Compta, sont mobilisées et alignées afin d'assurer la pérennité et l'empreinte de Ville & Services.



Vos Responsables, Assistantes de secteur et Coordinatrices du domicile, au cœur de l'action !

2

EVOLUTION ORGANISATIONNELLE

Depuis plusieurs mois maintenant, vos équipes secteurs travaillent de façon coordonnée et intensive pour soutenir et concrétiser notre évolution organisationnelle.

Un travail de fond qui n'est rendu possible que par un investissement en temps et en énergie bien supérieur à ce que les équipes ont connu jusqu'alors.

Cette énergie et ce temps ont un coût pour l'Association, mais nous faisons le choix de préparer l'avenir avec conviction et détermination.

ACTIVITE EN CHUTE LIBRE

Face à la perte d'heures alarmante, la Direction a mobilisé l'ensemble des équipes secteurs afin de faire émerger toutes les propositions et solutions à notre disposition. Depuis le 12 juin 2023, une cellule Flash Activité est réunie tous les lundis matins afin d'analyser l'activité et mettre en place des solutions adaptées pour réduire la perte d'heure et augmenter le taux de réalisation des plans d'aide:

- Assurer tous les remplacements que ce soient pour les personnes âgées, en situation de handicap ou pour les interventions de confort, en mobilisant **l'ensemble du personnel**;
- Anticiper les départ en congés d'été des salariés en proposant aux adhérents, dès aujourd'hui des interventions en binôme afin de faciliter des **remplacements d'été sécurisés**;
- Mobiliser l'ensemble des salariés qui présentent à ce jour des **modulations négatives**;
- Anticiper les jours fériés en proposant aux adhérents des solutions de remplacement pour les **activités de confort**;
- Imaginer, créer, proposer des solutions innovantes pour concilier les besoins exprimés par les adhérents et la réalisation de leur plan d'aide;
- Prendre soin de vous, salariés, vous embarquer, et vous faire prendre conscience de l'importance de cette démarche collective;
- Préparer l'avenir et anticiper l'ouverture de la Maison des Services, du Soins, de l'Autonomie et des aidants.



Des équipes d'intervention concernées, impliquées, et conscientes de l'effort collectif à fournir !

3

Un travail d'évolution de notre organisation est en cours. Pour autant, à ce jour, le modèle organisationnel de Ville & Services, basé sur la polyvalence des métiers du domicile nous oblige à certaines contraintes d'organisation qui sont nécessaires dans cet entre-deux pour sécuriser l'activité et faciliter la bascule, dès la fin de l'été.

Pour un grand nombre de salariés de l'Association, ces informations sont du bon sens. Il nous semblait pour autant important d'apporter un certain nombre de précisions qui sont autant de règles applicables à l'ensemble des salariés, sans exception et qui répondent à une situation exceptionnelle.

CONCRETEMENT ? Et conformément aux consignes strictes passées par la Direction aux équipes secteurs:

- **Mobilisation accrue** de l'ensemble des salariés d'intervention pour assurer des remplacements, des missions d'urgence, des missions de confort;
- **Tout salarié** pourra être mobilisé sur des prestations d'entretien du domicile, jusqu'à début octobre;
- **Rattrapage systématique des modulations négatives** et évolution des plages de disponibilités, notamment pour les salariés qui ont souhaité des avenants à la hausse;
- En amont de la période estivale, **possibilité d'augmenter temporairement** (minimum 3 mois) ses heures au contrat et ainsi augmenter sa rémunération;
- Sollicitation systématique de **contrôle de la Sécurité Sociale** en cas d'arrêt maladie ;
- Tout refus de missions devra faire l'objet d'un courrier motivé, adressé à la Responsable de secteur, qui se laisse la possibilité selon la situation de refuser;
- Toute refus d'intervention en deçà du délai de prévenance fera l'objet d'une absence non rémunérée.

Dans ce contexte de tension des ressources humaines, nous avons besoin de vous, de votre motivation, de votre énergie et de votre savoir-faire pour assurer notre mission en délégation de service public.

« L'herbe n'est pas plus verte ailleurs, elle est verte là où on arrose ! »





AUGMENTATION DE LA VALEUR DU POINT

Les partenaires sociaux de la Branche de l'Aide, de l'Accompagnement et du soin à Domicile ont négocié l'augmentation de la valeur du point en Août 2022.

L'Etat ne s'est pas prononcé sur la validation de cette augmentation.

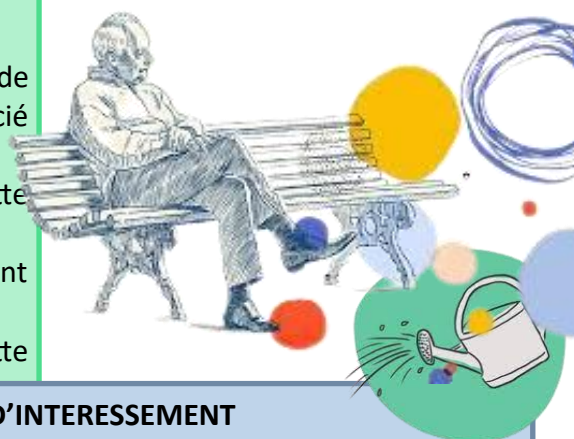
En mai dernier, les délais de validation ont été dépassés, portant la valeur du point de 5.62 € à **5.77 €** soit +2.7%.

Bien qu'encore timide, nous ne pouvons que saluer cette revalorisation Ô combien légitime et nécessaire.

La négociation des partenaires sociaux porte également sur la rétroactivité de l'augmentation de la valeur du point au 1er août 2022.

Si des structures locales bien connues de l'Aide à Domicile ont fait le choix d'attendre les financements du Conseil Départemental pour verser aux salariés, rétroactivement, les sommes dues depuis Août 2022, Ville & Services ne s'inscrit pas dans cette démarche et entend bien réaliser les versements dans les meilleurs délais. Notre éditeur de logiciel devrait être en capacité de réaliser la manipulation informatique dès la paie de juin et au plus tard pour la paie de juillet.

Cet été on n'oublie pas: départs en congés, fermeture des Asso' et des MJC, Intervenante à Domicile, je lutte contre l'isolement des personnes âgées.



PRIME D'INTERESSEMENT

« on dit ce que l'on fait et on fait ce que l'on dit »...

Félicitons-nous collectivement d'être parvenus à travailler dans une même direction, avec des objectifs communs et partagés.

C'est au prix de cet effort que nous avons pu dégager suffisamment d'excédent pour le partager de façon équitable à **l'ensemble des salariés de Ville & Services**.

Grande première pour l'Association, et dispositif innovant pour une structure Médico-sociale, qui est né d'un constant fait par la Direction de l'Association: nous devons faire évoluer, moderniser nos pratiques et notamment en matière de rémunération.

Nous sommes certes contraints par une convention collective qui ne valorise pas suffisamment ses professionnels mais nous avons les moyens, de redistribuer, si on le veut vraiment et lorsque cela est possible, le fruit du travail de tous les collaborateurs.

C'est le choix que nous avons fait.

Très récemment, l'ensemble des professionnels de Ville & Services ont reçu une somme moyenne de **310 €** et pouvant aller jusqu'à **402 €** net de charges sociales et d'impôt (selon choix réalisé) selon un critère de présence effective dans l'Association au cours de l'année 2022.

Cette somme a pu être placée sur un livret épargne entreprise, un plan épargne retraite collectif, ou encore versée directement selon le choix de chacun.

Un vrai parti pris de la part de l'Association, au service de ses salariés et en réponse partielle aux événements sociétaux qui nous occupent actuellement (inflation, hausse des prix de l'énergie, diminution du pouvoir d'achat).

Serons nous assez performant,
motivés et collectifs
pour dépasser le seuil de déclenchement en 2023 ?

Cet été on n'oublie pas: canicule, fortes chaleurs, ayez les bons réflexes!

